



Mardi 27 septembre

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE
GENERALE
EXTRAORDINAIRE
TELEPHONEE**

2011

18h30 – 19h00

Liste des participants

LIGUES REGIONALES

Ligue Alsace :	représentée par son Président, Patrick POULET
Ligue Aquitaine :	excusée
Ligue Auvergne :	excusée
Ligue Bourgogne :	représentée par son Président, Denis MAIRE
Ligue Bretagne :	excusée
Ligue Centre :	représentée par son Président, Patrick PORCHET
Ligue Champagne Ardennes :	représentée par son Président, Patrick SOIN
Ligue Corse :	excusée
Ligue Côte d'Azur :	représentée par sa Présidente, Elisabeth BARRAUD
Ligue Franche-Comté :	représentée par son Président, Philippe LANG
Ligue Guadeloupe :	excusée
Ligue Ile de France :	représentée par son Président, Cédric GOSSE
Ligue Languedoc-Roussillon :	représentée par son Président, Olivier PETRONIO
Ligue Limousin :	excusée
Ligue Lorraine :	excusée
Ligue Martinique :	excusée
Ligue Midi-Pyrénées :	excusée
Ligue Nord-Pas-de-Calais :	représentée par son Président, Jean-Michel BUNIET
Ligue Normandie :	représentée par son Président, Daniel ALLANO
Ligue Nouvelle-Calédonie :	excusée
Ligue Pays de la Loire :	excusée
Ligue Picardie :	excusée
Ligue Poitou-Charentes :	représentée par son Président, Patrick LORIGNY
Ligue Provence Alpes :	représentée par son Vice Président, Robert RUBIO
Ligue Réunion :	excusée
Ligue Rhône-Alpes :	représentée par son Président, Jean-Marc GROSSETETE

COMITE DIRECTEUR

Présents : Guillaume FRITSCH, Pascal GODEL, Denis JAEGER, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY

Absents excusés : Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE GAUTHIER, Liala FOUMANN, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Gérald IACONO, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Jean-Claude SABATHE, Bernard SAINT-JEAN, , Grégory VINCENT

Assemblée Générale Extraordinaire Téléphonée

27 SEPTEMBRE 2011

Guillaume FRITSCH :

Avec 13 ligues présentes et 125 voix sur 194, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Philippe LESCURE, Président :

Bonjour à toutes et à tous et merci aux Président(e) de ligue, et membres du Comité Directeur présents ce soir à cette AG extraordinaire téléphonée avec un point d'ordre du jour qui concerne la proposition de révision du tarif des pass journée équipe. Je vais laisser le Trésorier Général, Denis JAEGER, vous faire une brève présentation et je passerai ensuite la parole à Jean-Michel BUNIET.

Denis JAEGER :

Bonsoir, vous avez reçu avec la convocation une page explicative qui est parfois compliquée à comprendre sur un problème somme toute assez simple. Je vais donc vous en faire l'historique. Nous sommes réunis pour modifier une phrase qui a été validée par l'Assemblée Générale de Saint-Raphaël. Cette phrase était la suivante :

« **** Pratique COMPETITION :** Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :

- LD Triathlon et Duathlon : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe »
- **toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée. »**

Pour l'historique, il faut savoir que cette phrase n'était pas dans le projet de coûts que je vous avais présenté au Comité Directeur du 15 janvier 2011. Cette phrase a été rajoutée lors de ce Comité Directeur du 15 janvier à la demande de quelqu'un, que je ne vais pas dénoncer ici, mais cette phrase a été validée par le Comité Directeur. L'Assemblée Générale de Saint-Raphaël a validé la proposition de coûts avec cette phrase.

Un membre du Bureau Directeur a remarqué le problème ce printemps et l'a exposé en Bureau Directeur et lors du Comité Directeur de juin 2011. Le Comité Directeur de juin 2011 a validé l'idée d'une Assemblée Générale Extraordinaire téléphonée pour modifier cette phrase, ou éventuellement la conserver, le vote en décidera.

Cette situation souligne quand même le danger des modifications apportées en séance aux projets et propositions qui ont été réfléchis en commission ou en groupe de travail, et de leur validation sans avoir mesuré toutes les conséquences qu'elles pouvaient avoir. Nous devons être beaucoup plus vigilants à l'avenir sur ce que nous validons en séance. Jean-Michel, tu voulais ajouter quelque chose ?

Jean-Michel BUNIET :

Non, tout simplement je m’excuse d’avoir soulevé cette erreur, j’embête tout le monde ce soir à cause de ça mais ça me semblait impératif.

Elisabeth BARRAUD :

On avait déjà soulevé le problème en Assemblée Générale.

Jean-Michel BUNIET :

Tu en avais parlé un petit peu, c’est vrai, mais ce n’est que lorsqu’on m’a demandé de valider les tarifs de la ligue que j’ai été choqué par les montants des pass journée équipe. Mais on ne va pas s’appesantir plus longtemps là-dessus, Denis a dit quelque chose de tout à fait exact, il faut faire attention aux modifications de dernière minute et de bien les réfléchir.

Si vous le voulez bien, on va passer aux explications. Tout simplement le problème se pose sur les tarifs des pass journée équipe CD, relais et contre la montre par équipe.

Précédemment il était mentionné :

« **** Pratique COMPETITION :** Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d’une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l’acquisition d’un pass journée dont le coût correspond :

- LD Triathlon et Duathlon : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe »
- **toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint. »**

A l’Assemblée de Saint-Raphaël, nous avons validé

« (...)

- **toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée. »**

Nous arrivions donc à l’aberration suivante : pour un pass journée équipe LD hors convention, le tarif serait de 10 € (5 € en cas de convention), alors que le pass journée équipe CD hors convention, le tarif serait de 20 € (10 € en cas de convention), soit le double du coût d’un pass journée équipe LD alors que la distance courue est moins importante, ce qui semble incohérent.

La proposition serait de revenir à ce qui était prévu précédemment, à savoir :

« **** Pratique COMPETITION :** Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d’une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l’acquisition d’un pass journée dont le coût correspond :

- LD Triathlon et Duathlon : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe »
- **toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint. »**

Philippe LESCURE :

Y a t il des observations ou des questions sur ce sujet ?

Patrick POULET :

Je n’ai pas les chiffres en tête mais je me souviens très bien que nous avons modifié les tarifs des parts ligue pour tenir compte de cette anomalie. Donc il y aura une incidence de la décision de ce soir en cascade.

Jean-Michel BUNIET :

Par contre cela me semble impératif de prendre une décision avant la diffusion des pass journée pour la saison prochaine, notamment avant l’inscription des épreuves au calendrier.

Denis MAIRE :

Jean-Michel tu peux rappeler le montant d'un pass journée individuel LD et CD ?

Jean-Michel BUNIET :

Pour le LD, 30 € part fédérale hors convention, 15 € part fédérale en cas de convention. Pour le CD, 20 € part fédérale hors convention, 10 € part fédérale en cas de convention.

Denis MAIRE :

Et en appliquant le tarif proposé ce soir, quel sera le coût d'un pass journée équipe CD ?

Jean-Michel BUNIET :

Le pass journée sprint triathlon étant à 2,5 € (part fédérale), le pass journée équipe CD coûterait 2,5 € par personne et non 20 € (part fédérale) si l'on conserve la formulation actuelle. Je rappelle qu'il faut prendre un pass journée équipe par relayeur non licencié et non un pass journée pour toute l'équipe.

Philippe LESCURE :

D'autres remarques, observations ou interrogations ?

Patrick POULET :

Au risque de me répéter, en Alsace on a pris les conventions sur toutes les courses sauf pour le LD. Avec la convention CD, c'est 10 € part fédérale, 10 € part régionale et si on prend le LD non conventionné on a mis 10 + 10, voilà comment on a résolu le problème. Mais nous n'avons pas d'épreuve LD en Alsace.

Philippe LESCURE :

Y a t-il d'autres intervention sur le sujet ?

Daniel ALLANO :

Que va t on voter concrètement ?

Jean-Michel BUNIET :

La proposition en bas de la page explicative :

« **** Pratique COMPETITION :** Pour une course par équipe, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass journée dont le coût correspond :

➤ LD Triathlon et Duathlon : à celui du pass journée « Longue Distance Equipe »

➤ toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance et de la pratique considérée.

➤ toute autre pratique : à celui du pass journée de la distance Triathlon Sprint. »

Denis JAEGER :

Nous proposons donc de conserver la formulation qui est actuellement en vigueur cette saison.

Philippe LESCURE :

Est-ce clair pour tout le monde ? Oui. S'il n'y a pas d'autre question, je vais demander à Guillaume de faire l'appel des ligues et vous répondrez oui ou non à cette proposition de modification.

Guillaume FRITSCH :

Les 13 ligues présentes ont toutes voté pour la modification proposée.

Philippe LESCURE :

Il n'y a pas eu d'abstention ni de vote contre, cette proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Je vous remercie d'avoir été présent, il est important de venir aux assemblées générales extraordinaires téléphonées. Il est bien de pouvoir faire appel à ce dispositif même si, comme l'a rappelé le Trésorier Général, il faut être attentif et ne pas en abuser.

Il n'y avait pas d'autre point à l'ordre du jour et je vous propose donc de clore cette assemblée générale.

Merci à toutes et à tous et bonne soirée.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général